

« Haut débit » pour tous en Finistère:

*Lancement de la 1ère campagne départementale
de mesures des champs électromagnétiques*

Pierre Maille, Président du Conseil général, et **François Marc**, Conseiller général délégué au développement des infrastructures et usages du numérique, vous invitent au lancement de la **première campagne départementale de mesures des champs électromagnétiques** (fréquences et puissances des ondes radio) avant l'installation des 59 stations Wimax qui aura lieu le:

lundi 28 juin 2010 à 10 heures
à Rosporden au château d'eau de Kerhuilet (lieu dit Kerhuilet).

Le programme:

- ◆ **10h :** au château d'eau de Kerhuilet à Rosporden:
Lancement de la 1ère campagne départementale de mesures

Afin de garantir un esprit de transparence auprès des Finistériens dans la mise en place de son réseau de télécommunications, le Conseil général et son partenaire Axione, ont souhaité demander à un laboratoire indépendant de procéder à des mesures de conformité. La société EMITECH Rennes, se chargera de cette campagne de mesures qui sera réalisée avant et après l'installation des équipements. A cette occasion, le protocole dicté par L'Agence Nationale des Fréquences (ANFr) sera également présenté.
Le réseau Wimax s'appuiera sur 59 points hauts dans le Finistère, dont le château d'eau de Kerhuilet situé sur la commune de Rosporden. Il permettra de garantir aux habitants vivant dans un rayon de 10-15 km de ce point haut de bénéficier d'internet haut débit à 2 mégabits par seconde.
- ◆ **11h00 :** à la mairie de Rosporden - **Conférence de presse :**
présentation du plan d'actions appelé « Penn ar Bed numérique » et rencontre avec un usager « témoin »
 - lancement du site internet <http://www.pennarbed-numerique.fr> (test d'éligibilité, cartes mises à jour, ...)
 - rencontre avec un usager « témoin »: nous vous proposons de participer à la rencontre avec un habitant de Rosporden en attente d'un accès haut débit. Nous suivrons cet usager jusqu'à la mise en service d'internet à 2 mégabit/s (à l'automne) à son domicile.